

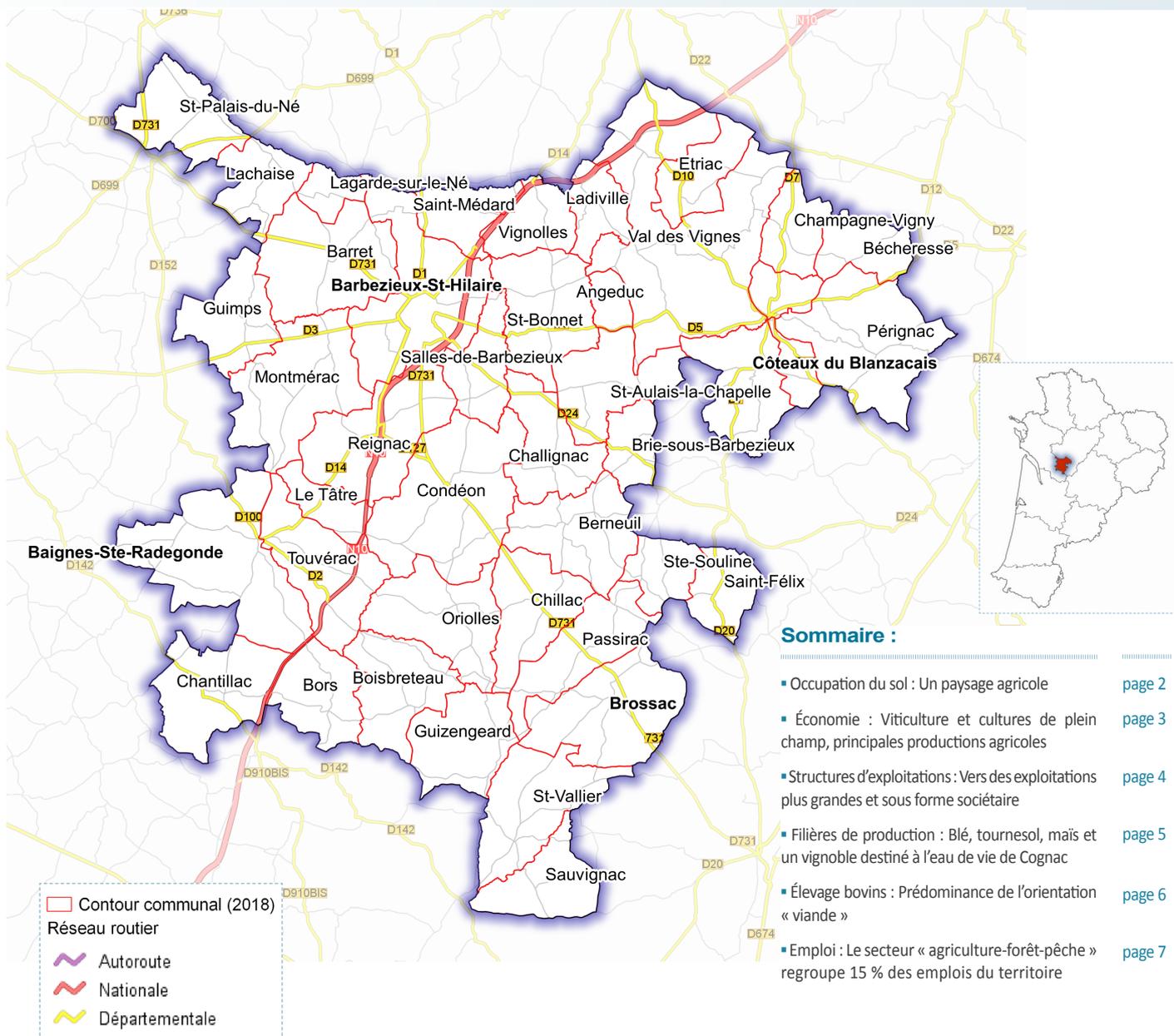
Chiffres & Données

Avril 2019 - numéro 42

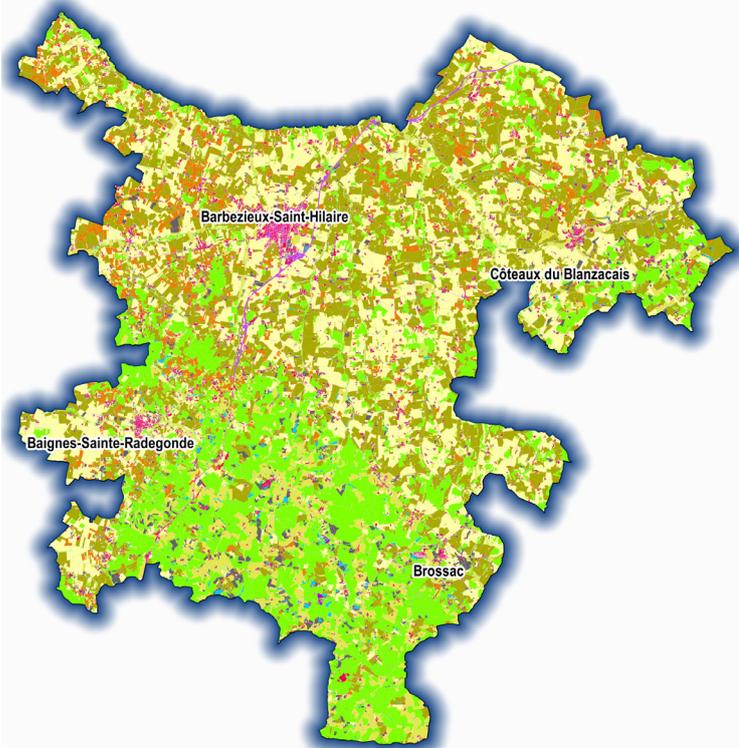
Données territoriales : Communauté de communes des 4B Sud-Charente

L'objectif de ce *Chiffres & Données* est de fournir aux acteurs locaux en charge de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes « 4B Sud-Charente » divers éléments de connaissance relatifs aux activités agricole, forestière et agroalimentaire de ce territoire.

Il a été élaboré par le service régional de l'information statistique économique et territoriale de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine, à la demande et en collaboration avec la direction départementale des territoires de la Charente.



Carte d'occupation du sol en 2015



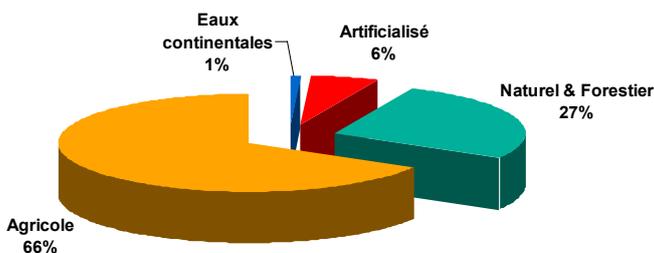
L'agriculture prédominante dans la moitié nord et la forêt plus présente au sud

		Unité : ha			
Occupation du sol		2009	2013	2015	Évolution 2009/2015
	Espaces urbanisés	1 454	1 589	1 676	++
	Zones industrielles, commerciales et réseaux de communication	1 692	1 735	1 798	+
	Mines, décharges et chantiers	31	30	30	=
	Espaces verts non agricoles	116	117	102	=
	Bâti en attente de requalification	73	51	42	=
	Terres arables	27 760	27 352	28 009	=
	Cultures permanentes	6 301	6 590	6 828	+
	Prairies	7 075	7 146	6 624	-
	Autre espace agricole déclaré à la PAC	1 137	961	452	-
	Forêts	14 050	14 101	14 107	=
	Milieu à végétation arbustive ou herbacée	2 738	2 734	2 729	=
	Eaux continentales	457	478	488	=
Total		62 885	62 885	62 885	

Sources : OSCOM / ©IGN - BD CARTO® - BD TOPO®, ASP-RPG, DGFIP-MAJIC

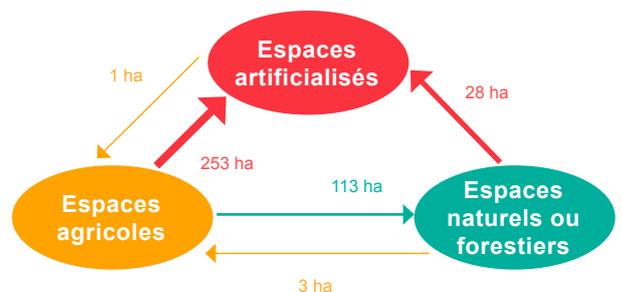
Agriculture et forêt investissent 93 % de l'espace

Répartition de l'occupation du sol selon les usages en 2015



281 hectares d'espaces NAF artificialisés entre 2009 et 2015

Évolution de l'occupation du sol selon les principaux usages entre 2009 et 2015



► **Note de lecture** : Ce graphique représente des flux entre les divers usages du sol entre 2009 et 2015, calculés selon l'OSCOM. Par exemple, entre 2009 et 2015, 253 hectares d'espaces agricoles et 28 hectares d'espaces forestiers ont été artificialisés.

Sources : OSCOM / ©IGN-BD TOPO®, ASP-RPG, DGFIP-MAJIC

Méthodologie :

L'OSCOM (Observatoire des Sols à l'échelle COMMunale) est un outil de mesure de l'occupation des sols conçu à partir de l'intégration successive de différentes couches géographiques selon l'ordre suivant :

- La BD TOPO® de l'IGN® avec les tables bâti indifférencié, industriel, remarquable, réservoirs, cimetières, aérodromes, voies ferrées, aires de triage, routes, cours d'eau, végétation ;
- La BD FORET® de l'IGN® ;
- Le registre parcellaire graphique (RPG) de l'Agence de Services et de Paiements (ASP) qui localise les surfaces déclarées à la PAC ;
- la Base MAJIC de la DGFIP qui renseigne sur la nature fiscale des parcelles cadastrées.

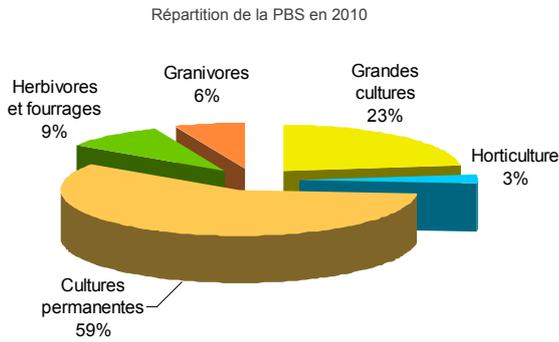
Chaque couche intégrée apporte des informations qui sont complétées par les couches suivantes. La base MAJIC utilisée en dernier, permet de compléter l'occupation des parcelles non renseignées par ailleurs. Un module de comblement des espaces vides (environ 2 % des sols) affecte au final les espaces aux objets voisins prépondérants.

La précision de l'OSCOM est fonction de la précision des couches utilisées pour construire la base. Ainsi, les données sources ont des échelles de validité et des dates de mise à jour hétérogènes. Toutefois, la précision de cet outil est suffisante pour des réflexions générales à des échelles communales, départementales et régionales.

Cette application a été développée en 2013 par la DRAAF Haute-Normandie en collaboration avec la DREAL et les DDT(M) de Seine-Maritime et de l'Eure.

13 % de la production brute standard départementale en 2010

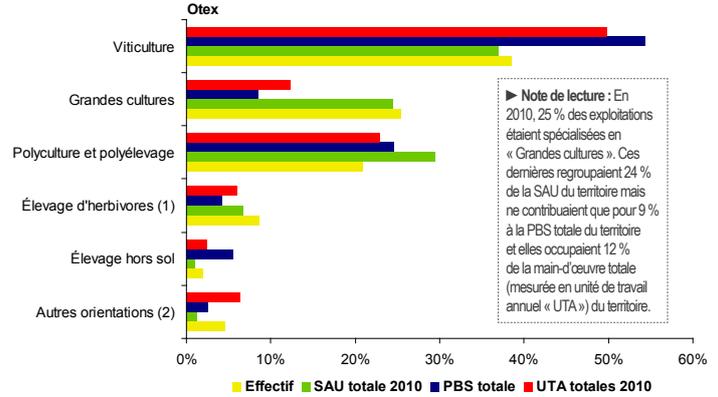
En 2010, la valeur de la production brute standard (PBS) est estimée à 89,7 millions d'€ soit 13 % de la PBS du département. Elle se décompose comme suit :



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Des enjeux différents selon les orientations
technico-économiques

Répartition des exploitations, de la SAU, de la PBS et de la main-d'oeuvre (UTA) en fonction de l'orientation technico-économique des exploitations en 2010



(1) Bovins lait, bovins viande, ovins, caprins et autres herbivores
(2) dont Maraichage horticulture

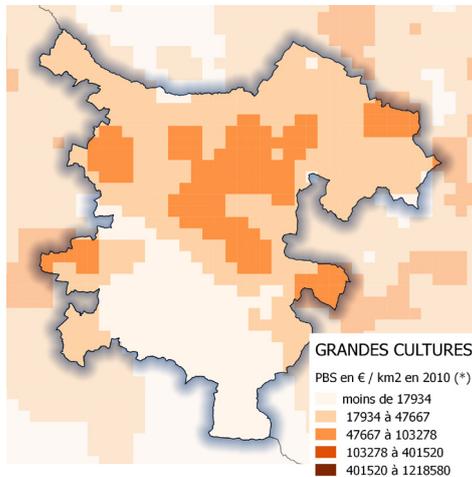
Méthodologie :

La production brute standard (PBS) décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces derniers ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents, hors toute aide. Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euros, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles. La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale. La surface agricole utilisée (SAU) comprend les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers).

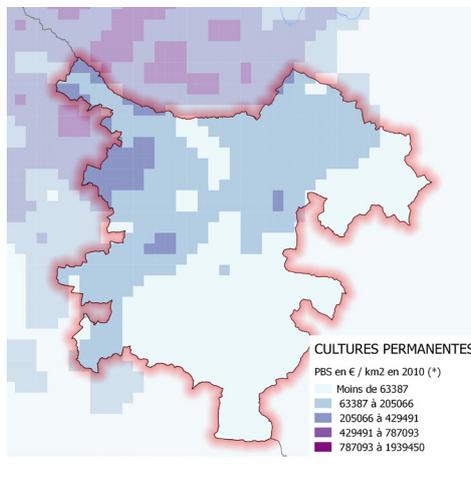
Une implantation propre à chaque production

Répartition de la PBS sur le territoire

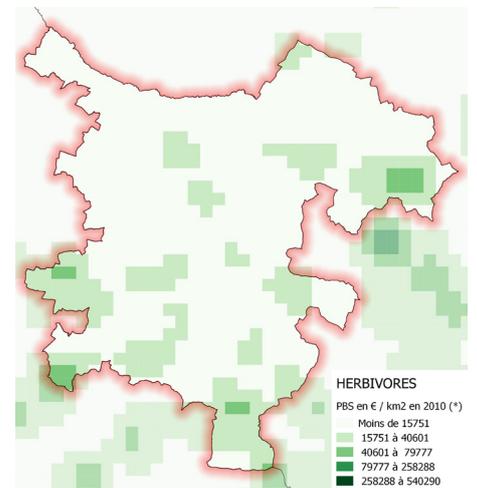
Une présence très marquée des grandes cultures dans la moitié nord-est



Une présence forte de la viticulture à l'ouest et au nord du territoire



Des élevages d'herbivores disséminés sur le territoire



(*) Densité estimée à partir des données géolocalisées au siège de l'exploitation après carroyage et lissage. Maille de carroyage 1 km². Rayon de lissage : 3 km.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

7,81 millions d'€ d'aides à l'agriculture en 2017

Unités : €, nombre, %, ha

PAC campagne 2017 - Synthèse des aides

	Montant versé		Nombre d'exploitations bénéficiaires		Valeur moyenne par exploitation bénéficiaire	
	Territoire	Part dans le département	Territoire	Part dans le département	Territoire	Département hors territoire
Aides découplées	6 958 535	10%	627	14%	11 098	16 206
Aides couplées animales	311 951	4%	69	6%	4 521	7 841
Aides couplées végétales	71 289	4%	52	5%	1 371	1 900
Remboursement discipline financière 2016	82 687	9%	519	14%	159	266
ICHN	210 859	4%	36	6%	5 857	8 521
Assurance récolte	175 107	8%	71	10%	2 466	3 261
Montant total	7 810 428	9%	628	14%	12 437	20 738
SAU déclarée	37 177	11%	628	14%	59	81

PAC - Aides biologiques et MAEC versées en 2015

Aides BIO	60 031	3%	15	8%	4 002	10 047
MAEC	253 622	5%	30	6%	8 454	9 576

Paiements dus et versés par l'ASP en octobre 2018, nd : montants non encore disponibles, MAEC : Mesure agro-environnementale et climatique

Sources : ASP - SSP

56 % de la SAU exploitée par des sociétés

Répartition de la SAU déclarée à la PAC en 2017 par statut d'exploitation

Unités : effectif, ha, âge

Statut d'exploitation	Effectif	SAU totale	Âge moyen (*) 2017
Exploitation individuelle	391	16 202	56
GAEC	14	1 952	40
EARL	150	13 184	47
SCEA	51	4 492	49
Autre statut	23	1 349	55
Ensemble	629	37 179	53

(*) Par convention, l'âge retenu dans les sociétés est l'âge de l'associé le plus jeune.

Source : ASP - Déclarations PAC 2017

Les deux tiers exploitent plus de 30 ha

Répartition de la SAU déclarée à la PAC en 2017 par taille d'exploitation

Unités : effectif, ha, âge

Surface agricole utilisée	Effectif	SAU totale	Âge moyen (*) 2017
Moins de 15 hectares	114	7 15	64
De 15 à moins de 30 hectares	92	2 065	52
De 30 à moins de 45 hectares	101	3 785	54
De 45 à moins de 60 hectares	89	4 646	52
De 60 à moins de 75 hectares	63	4 240	52
De 75 à moins de 90 hectares	50	4 102	48
De 90 à moins de 105 hectares	24	2 334	51
105 hectares et plus	96	15 291	46
Ensemble	629	37 179	53

(*) Par convention, l'âge retenu dans les sociétés est l'âge de l'associé le plus jeune.

Source : ASP - Déclarations PAC 2017

12 % de la SAU exploitée par les 60 ans et plus

Répartition de la SAU déclarée à la PAC en 2017 par tranche d'âge

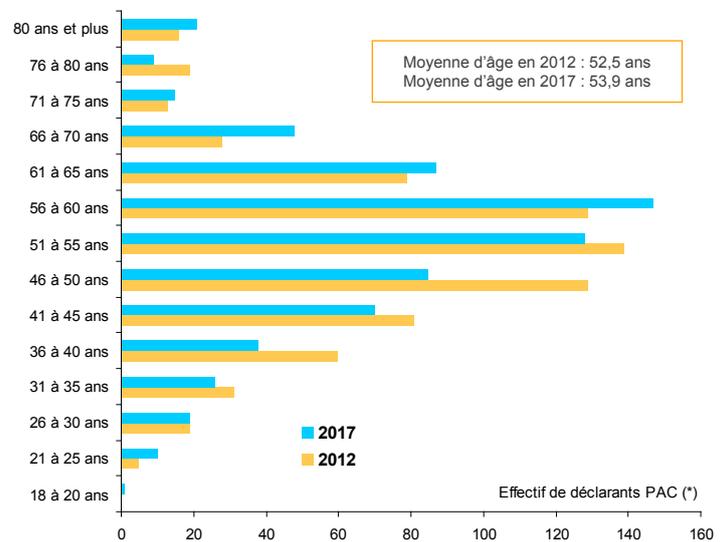
Unités : effectif, ha

Âge en 2017	Effectif	SAU totale 2017
Moins de 40 ans	76	6 822
De 40 à 50 ans	138	10 053
De 50 à 60 ans	219	12 383
De 60 à 70 ans	112	3 821
70 ans et plus	37	669
Non renseigné	47	3 432
Ensemble	629	37 179

Source : ASP - Déclarations PAC 2017

Léger vieillissement des déclarants à la PAC (*) entre 2012 et 2017

Comparaison des effectifs des déclarants à la PAC (*) entre 2012 et 2017 par tranche d'âge



(*) Ensemble des titulaires d'un numéro PACAGE ayant effectué une demande pour la campagne concernée.

Sources : ASP - Déclarations PAC, Douanes - CVI

Une évolution vers le monde sociétaire

Comparaison des effectifs et de la SAU déclarée à la PAC par les exploitants ayant cessé de déclarer et les nouveaux déclarants entre 2012 et 2017

Unités : effectif, ha

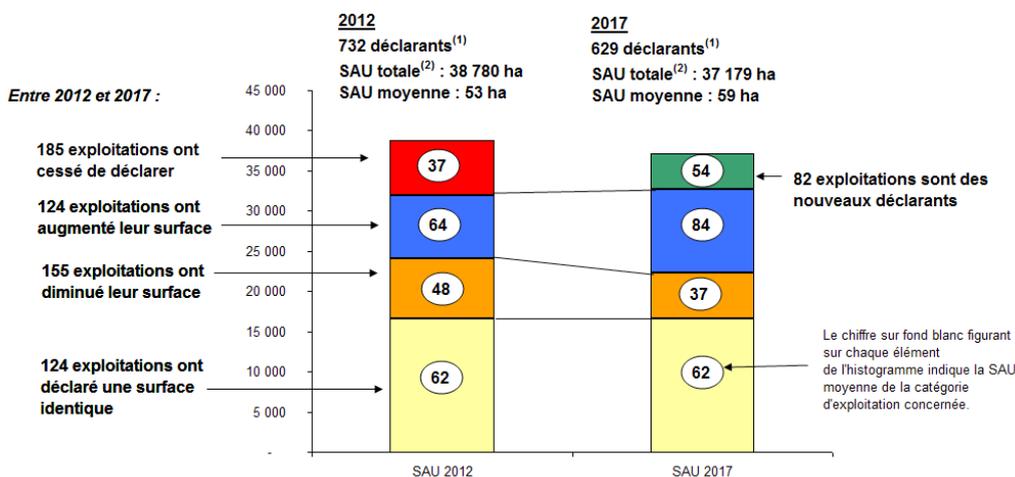
Statut juridique	Cessation de déclaration		Nouveaux déclarants	
	Effectif	SAU 2012	Effectif	SAU 2017
Exploitation individuelle	145	4 544	43	1 347
EARL	21	1 230	21	1 793
SCEA	8	395	12	881
Autres formes sociétaires (*)	11	618	6	423
Ensemble	185	6 787	82	4 443

(*) dont GAEC, SARL, SA, SCI, ...

Source : ASP - Déclarations PAC 2017

L'agrandissement des exploitations contribue au transfert des terres entre exploitants

Évolution des déclarations PAC et des surfaces déclarées entre 2012 et 2017



(¹) Déclarants PAC dont le siège d'exploitation est sur le territoire et ayant déclaré plus de 0,1 hectare.

(²) SAU déclarée au siège d'exploitation (peut inclure des surfaces hors territoire).

Sources : ASP - SSP - Déclarations de surface PAC

11 % de la SAU départementale

Estimation de la SAU* à partir des surfaces déclarées à la PAC et du casier viticole informatisé

	Surface en ha, en 2017	% dans département	Évolution 2010-2017
Cultures, prairies et fourrages (PAC)	31 011	10%	-0,5%
Vigne (CVI)	6 423	15%	3,8%
Surfaces PAC + CVI	37 434	11%	0,2%

Sources : ASP - Déclarations PAC, Douanes - CVI

* **Note méthodologique** : L'estimation de la SAU du territoire en 2017 est effectuée à partir des surfaces déclarées à la PAC et des surfaces en vigne figurant au casier viticole informatisé (CVI). Ne sont pas comptées dans cette estimation les surfaces agricoles non déclarées à la PAC et notamment le maraîchage et certaines cultures fruitières.

Blé, tournesol, maïs, principales cultures de plein champ

Répartition des cultures déclarées à la PAC en 2017 (hors vigne)

Unités : effectif, hectare, %

Cultures	Nbre en ayant	Surface 2017	% dans le département
Céréales	669	16 071	12%
dont			
Blé	527	7 683	12%
Maïs grain	428	5 498	15%
Orge	289	2 472	11%
Oléagineux	447	6 373	14%
dont			
Tournesol	408	5 354	16%
Colza et navette	93	976	8%
Protéagineux	37	339	5%
Jachères	527	2 002	14%
Fourrages annuels	44	415	3%
dont			
maïs fourrage et ensilage	23	267	4%
Prairies artificielles	55	208	4%
Prairies temporaires	171	1 184	3%
Prairies permanentes	383	4 113	9%
Légumes frais	34	81	13%
Plantes aromatiques	s		0%
Fruits	52	224	18%
dont			
Noix	23	143	24%
SAU totale (*) hors vigne	921	31 011	10%

s : secret statistique, (*) Déclarée à la PAC

Source : ASP - Déclarations PAC

Moins de 2 % de la SAU déclarée en agriculture biologique

Répartition des surfaces déclarées en agriculture biologique en 2017

Unités : hectare, %

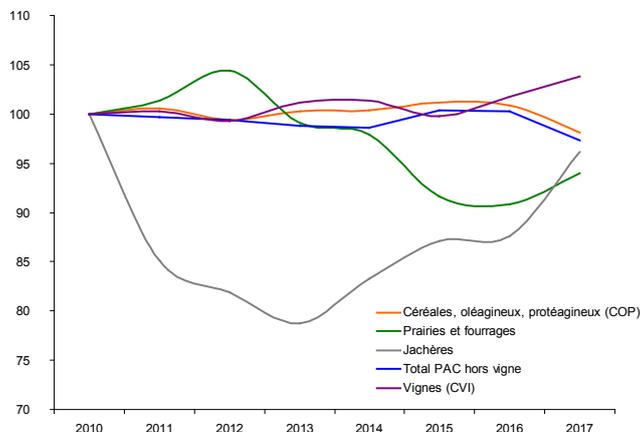
Cultures	Surfaces en agriculture biologique (*)		% dans le département en 2017
	2010	2017	
Surfaces fourragères	78	441	2%
Grandes cultures	158	162	1%
Fruits	13	23	5%
Vigne	27	22	2%
Autres productions	74	12	1%
Total	349	659	2%

(*) Y compris surfaces en conversion

Source : Agence Bio

Légère érosion des cultures de plein champ et des prairies au profit du vignoble

Évolution des principales cultures entre 2010 et 2017 en base 100 en 2010



Sources : ASP - Déclarations PAC, Casier viticole informatisé

► **Note de lecture** : Afin de comparer l'évolution des surfaces des diverses cultures entre elles, nous avons ramené à la valeur « 100 » toutes les surfaces 2010 et ensuite comparé leur évolution au regard de cette valeur 2010. Par exemple, entre 2010 et 2017 les prairies et fourrages diminuent régulièrement malgré une légère reprise en 2016, alors que le vignoble a progressé.

Un vignoble destiné à la production d'eau de vie de Cognac

Répartition des surfaces plantées en vigne en 2017 selon le type de vin

Unités : hectare, %

Type de vin	Superficie 2017	% dans le département
Pour élaboration d'eaux-de-vie AOP	6 089	15%
Sans Indication Géographique	134	11%
Indication Géographique Protégée	107	19%
Indéterminé	53	21%
Appellation d'Origine Protégée	40	31%
Total	6 423	15%

Sources : Douanes - CVI 2017

Appellations d'Origine Contrôlée revendicables sur le territoire

AOP revendicables	Nombre de communes (*)
Cognac ou eau-de-vie de Cognac ou eau-de-vie des Charentes	45
Cognac Petite Champagne ou Petite Fine Champagne	13
Cognac Fine Champagne	12
Cognac Fins Bois	17
Cognac Bois ordinaires ou Bois à terroirs	16
Cognac Bons Bois	15
Pineau des Charentes	45

(*) Nombre de communes sur lesquelles l'AOP peut être revendiquée

Sources : INAO

Compléments d'information : En 2016, la récolte réalisée sur le territoire s'élevait à 654 000 hectolitres, soit 18 % de la récolte départementale. La quasi-totalité de cette dernière a été vinifiée en cave particulière et était destinée à la production d'eau de vie de Cognac.

Maintien de l'élevage bovins viande et régression du cheptel laitier

Répartition des effectifs de bovins par catégorie en 2017

Unités : effectif, %

Type d'animaux	Effectif de bovins			% dans le département		
	Lait	Viande	Total	Lait	Viande	Total
Vaches	1 065	1 881	2 946	7%	4%	5%
Génisses 12-24 mois	263	706	969	6%	5%	5%
Génisses plus 24 mois	277	644	921	8%	5%	5%
Génisses moins 4 mois	85	173	258	6%	4%	4%
Génisses 4-8 mois	74	163	237	6%	3%	4%
Génisses 8-12 mois	92	294	386	8%	4%	5%
Mâles 12-24 mois	9	48	57	6%	1%	1%
Mâles plus 24 mois	6	128	134	3%	5%	5%
Mâles moins 4 mois	25	169	194	5%	4%	4%
Mâles 4-8 mois	245	122	367	41%	3%	7%
Mâles 8-12 mois	4	169	173	7%	3%	3%
Total	2 145	4 497	6 642	7%	4%	5%

Source : BDNI 2017

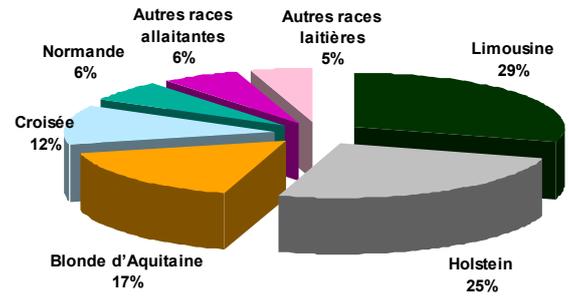
Typologie des élevages bovins en 2017

Type de cheptel	Nombre d'exploitations
Bovins viande seuls	53
Bovins lait seuls	7
Bovins mixte : lait et viande (*)	44
Ensemble	104

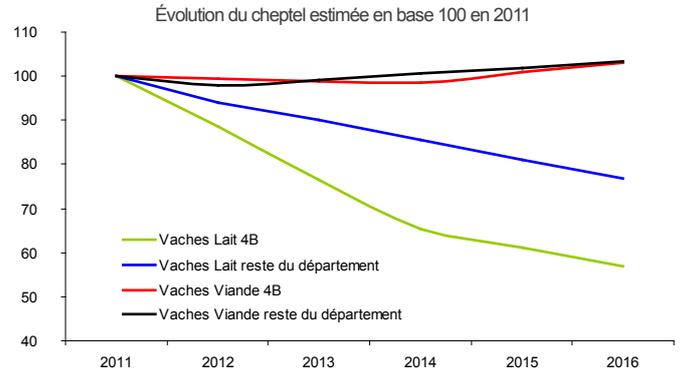
(*) Troupeaux composés de vaches de race à viande et de race à lait

Source : BDNI 2017

Répartition des effectifs bovins selon la race, en 2017



Consolidation du cheptel allaitant et régression du cheptel laitier



Note de lecture : Afin de comparer l'évolution des divers cheptels dont les effectifs sont très différents, nous avons ramené à la valeur « 100 » tous les effectifs 2011 et ensuite comparé leur évolution au regard de cette valeur 2011.

Source : BDNI 2017

Production de bovins sur le territoire en 2017

2 545 bovins ont été commercialisés pour la boucherie (abattage) en 2017

Répartition des animaux commercialisés pour la boucherie en 2017 par race et catégorie

Unités : nombre de têtes, %

Type d'animaux	CC des 4B Sud-Charente		% dans le département	
	Race viande	Race lait	Race viande	Race lait
Vaches	351	250	5%	7%
Génisses plus 24 mois	250	58	6%	18%
Génisses 8-24 mois	271	8	10%	6%
Génisses moins de 8 mois	153	5	11%	8%
Mâles plus de 8 mois	191	5	2%	3%
Mâles moins de 8 mois	483	520	23%	14%
Total bovins	1 699	846	6%	11%

ns : non significatif

Source : BDNI 2017

1 771 bovins ont été commercialisés en vif en 2017

Répartition des animaux commercialisés en vif en 2017 par race et catégorie

Unités : nombre de têtes, %

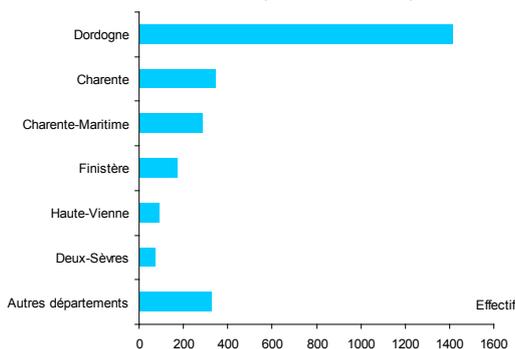
Type d'animaux	CC des 4B Sud-Charente		% dans le département	
	Race viande	Race lait	Race viande	Race lait
Vaches	103	52	5%	7%
Génisses plus 24 mois	72	54	6%	15%
Génisses 8-24 mois	212	14	4%	7%
Génisses moins de 8 mois	296	24	8%	9%
Mâles plus de 8 mois	266	1	3%	2%
Mâles moins de 8 mois	465	212	6%	6%
Total bovins	1 414	357	5%	7%

ns : non significatif

Source : BDNI 2017

Plus de la moitié des animaux de boucherie abattus en Dordogne

Répartition des animaux de boucherie produits en 2017 par lieu d'abattage



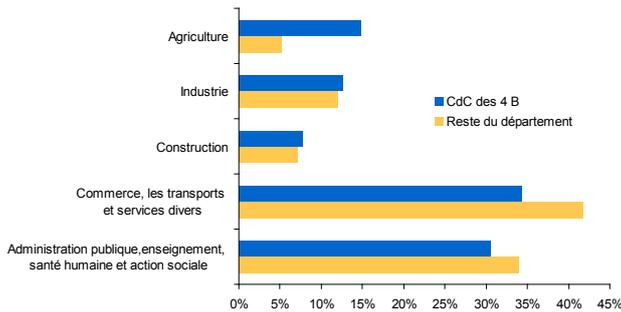
Source : BDNI 2017

► Agriculture biologique

En 2017, cinq élevages bovins lait regroupent 103 vaches laitières certifiées AB et 143 vaches laitières en conversion bio.

**L'emploi agricole plus prégnant
que dans le reste du département**

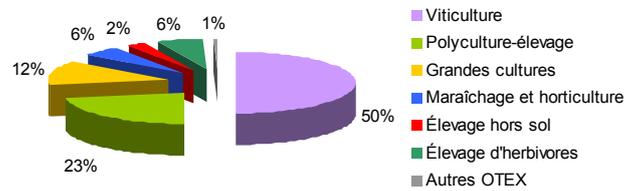
Répartition des emplois au lieu de travail en 2015 (%)



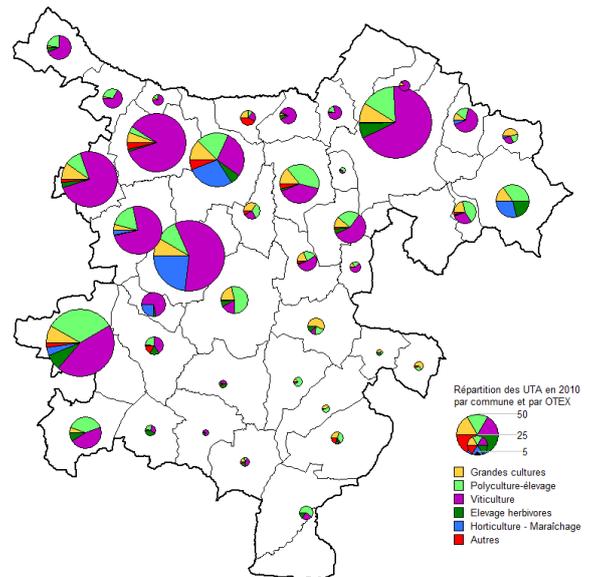
Source : INSEE - Recensement de la population

**Les exploitations spécialisées en viticulture,
polyculture élevage ou grandes cultures principales
pourvoyeuses d'emploi**

Répartition des UTA en 2010 par OTEX sur l'ensemble du territoire



Répartition des UTA par OTEX et par communes en 2010



Sources : ©IGN-BD CARTO®, Agreste - Recensement agricole 2010

► **Note méthodologique :** L'unité de travail annuel (UTA) est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole.

400 emplois dans la filière forêt-bois au 31/12/2015

Répartition des emplois de la filière forêt-bois par secteur d'activité au 31/12/2015

Unités : nombre, effectif

	CC 4B Sud-Charente	
	Nombre établissements	Effectif au 31/12/2015
Travail forestier	15	8
Sciage, rabotage et imprégnation	8	9
Fabrication de placage et panneaux	s	s
Autre travail du bois	9	18
Industrie du papier et du carton	3	190
Fabrication de meubles	s	s
Bâtiment	50	66
Commerce du bois	12	88
Total	106	408

Source : INSEE - CLAP 2015

Près des trois quarts de l'emploi agricole est familial

Répartition de l'emploi agricole par catégorie en 2010

Unités : effectif, UTA, %

Catégorie de main-d'œuvre	Situation en 2010		Évolution 2000-2010	
	Nombre exploitations en ayant	UTA	Nombre exploitations en ayant	UTA
Chefs d'exploitation ou premier coexploitant	863	592	-20%	-25%
UTA coexploitants (hors chefs)	139	112	22%	1%
UTA des conjoints non coexploitants	187	95	-58%	-63%
UTA des autres actifs familiaux	65	35	-57%	-54%
UTA familiales	863	834	-20%	-33%
UTA des salariés permanents (hors famille)	102	169	-24%	-10%
UTA des saisonniers et des occasionnels	275	105	-12%	-6%
UTA du personnel des ETA et des CUMA	586	20	-32%	16%
UTA totales	863	1 128	-20%	-27%

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

500 emplois dans le secteur agroalimentaire au 31/12/2015

Répartition des emplois de la filière IAA par secteur d'activité au 31/12/2015

Unités : nombre, effectif

	CC 4B Sud-Charente	
	Nombre établissements	Effectif au 31/12/2015
Industrie agroalimentaire		
Production de boissons alcooliques distillées	13	34
Autres IAA	12	226
Artisanat commercial		
Boulangerie, pâtisserie	16	46
Commerce de gros de produits alimentaires		
Fruits et légumes	5	94
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	20	65
Boissons	13	6
Autres commerces de gros	4	37
Total	83	508

Source : INSEE - CLAP 2015

©AGRESTE
2019
Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 5
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Philippe de GUENIN
Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN
Rédactrice en chef : Catherine LAUDAUD
Rédacteurs : Hubert GUICHENEY, avec la participation de Catherine BEAUDEMOULIN, Stéphane BALAN, Albin FREYCHET, Alain DUBOIS
Composition - Impression : SRISSET Nouvelle-Aquitaine
Dépôt légal à parution - ISSN : 2551-1114

"Aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article 41 de la Loi du 11 mars 1957, sans autorisation écrite"

